



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 7/11/2024 à 19h30 à Bouxières aux Chênes
EXERCICE du 1/10/2023 au 30/09/2024

Objet : Assemblée générale de l'association CHENES EN CHŒUR du 7/11/2024 ex 2023/2024

Réf : Association déclarée en préfecture de Nancy le 16/12/2019 Récépissé N° W543014323

► **Ordre du jour :**

Rapport d'activité exercice 1/10/2023 au 30/09//2024

Rapport financier ex 2023/2024. Prévisionnel 2024/2025

Rapport moral

Elections au renouvellement partiel du conseil d'administration. Tiers sortant: Claude BESANCON et Léonce JOUAUX qui ont déclaré se représenter lors du CA 28 Août 2024. Edith MASSON étant décédée, son poste est à pourvoir, pour avoir 9 élus au sein du CA selon les statuts.

Validation du montant de la cotisation 2024/2025 suite décision du CA du 28/08/2024.

Ensemble des présentations, et propositions soumises au vote des adhérents

Questions diverses

Réunion du nouveau CA/ élection du bureau.

L'assemblée générale ordinaire de l'association Chênes en chœur réunie ce 7/11/2024 est basée sur 42 membres ayant réglés leurs cotisations, qui ont été régulièrement convoqués à l'assemblée générale par courrier mail le 14/10/2024, respectant le délai statutaire fixé à 3 semaines auparavant.

► **Ouverture de la séance :**

33 membres étaient présents ou représentés à cette AG, sur l'ensemble des 42 adhérents convoqués (base choristes à jour de leur cotisation 2023/2024). Le quorum demandant la présence de la moitié des membres -plus 1- (22) est donc atteint à 33, et l'assemblée peut délibérer régulièrement.

Le Président Pierre Vuébat ouvre régulièrement la séance, nomme Claude Besançon comme secrétaire de séance, les volontaires Françoise Cousin et Elisabeth Salez acceptent d'être assesseurs, (non membres du CA, ni candidates à un poste d'administrateurs aux élections qui vont suivre). . M Haillus, D et M Schmitt ont donné un pouvoir pour les représenter à l'ensemble des votes de cette assemblée.

Il remercie les choristes de leur présence importante, la paroisse de Bouxières représentée par Nicole Joncheray, la commune qui a été normalement invitée n'est pas représentée. Il demande de penser aux absents ou aux malades et rappelle le décès d'Edith Masson en juin dernier, et qui était administratrice- trésorière depuis l'origine de CEC.

Chacun a pu l'an dernier consulter le Compte rendu de l'AG exercice 2022/2023 du 28/10/2023 à Ramonchamp qui a été diffusé. Devant l'absence de questions sur celui-ci, le président considère **qu'il est adopté à l'unanimité.**

► **Rapport d'activité :**

R Damien vice présidente retrace l'activité de l'exercice écoulée à partir d'un diaporama.

- A ce jour, le potentiel est de 42 choristes à jour de cotisations (2 retours en 01/2025 à l'issue de leur convalescence). En moyenne sur l'exercice passé : un effectif de 36.3 choristes, 36 séances de répétitions, 31.9 présents soit 88% d'assiduité. (Globalement bon suivi) et 5 Choristes nous ont rejoints sur cet exercice. Bravo et merci.
- 6 concerts ont eu lieu : Invité à **Dombasles** par Chorus 2000 dans le cadre des « notes d'automne », habituel téléthon à **Mazerulles**, concerts de Noël à **Autrey** et **Brin sur Seille** en décembre 2023, 2 concerts d'été à **Atton** et **Bouxières** pour un ensemble de 580 spectateurs, une présence de 32 Choristes en moyenne. Avec 76 % de participation seulement, il est signalé que cela peut poser des soucis d'équilibre des pupitres, chacun doit faire de son mieux pour être présent : c'est aussi un signe de reconnaissance envers le chef, les collègues présents qui doivent assurer la prestation, et la renommée de chênes en chœur. Pour l'exercice en cours, le programme des concerts sera quasi identique, il n'est pas finalisé totalement.
- Deux WE chantant se sont déroulés à Ramonchamp (88) au village vacances : pour optimiser la préparation

des concerts les 28 et 29/10/2023 pour le 4^{ème} trimestre (35 choristes/36), et les 27 et 2/04/2024 pour les 2 concerts d'été.

- Un repas dansant a eu lieu le 16/03/2024 avec 28 choristes et 41 invités. Faible participation, objectifs à revoir.

► Rapport financier :

N Joncheray présente les comptes de l'exercice 2023/2024, avec une activité complète pour les 12 mois écoulés. - **Les dépenses** se montent à **13422.03€**, représentées à 27.4% par les frais de chef de chœur et pianiste, en augmentation de 66% (+1480€) suite à la revalorisation des vacances brutes (+4€/h) et des indemnités kilométriques selon barème officiel. Le poste WE Chantant en baisse : WE de 10/2023 imputé en partie sur l'exercice précédent, et celui d'avril 2024 totalement : -2783 € (47%) imputés à l'exercice 2023/2024. Les investissements sont en hausse +530€ avec l'achat de matériel STEP et éclairage.

- **Les recettes** de **13853.19€** sont légèrement en baisse de 290€ (- 2.1%), mais dont les ressources ont été complètement modifiées. Elles se distinguent par un poste important et sécurisant avec les cotisations 2905€ (+43% + 873€) revalorisées de 10€ (60 à 70€). On note une forte baisse des subventions, limitée à celle de la commune à 500€ (-1920€/ -80%), Ce poste a été compensé par des dons 1823.44€, en partie par l'appel au sponsoring et mécénat, dons divers de choristes, abandon de frais de déplacements et autres. Les concerts sont aussi importants 2374€ (quêtes et ventes : +586 € /+32%). Il est donc essentiel pour notre association de « faire entendre nos voix » dans un maximum de concerts, c'est la base vitale du fonctionnement de la chorale, avec une participation active de chacun.

- **Le résultat net positif** reste modeste au regard des flux financiers à **431.16€ pour 3% du budget** seulement (1332.64€ en 2022/2023) soit -68%. Avec le report à nouveau de l'exercice précédent au 01/10/2023 de 1332.64€, **le solde en caisse est de 1763.8€ au 30/09/2024, auquel il faut ajouter l'épargne de 3053.42€, soit une trésorerie globale de 4817.22€** ne représentant donc (sur 13422€) que 35% des dépenses d'une année.

Cette somme représente la capacité d'autofinancement de la chorale pour financer par ses propres moyens son activité et ses projets. Dans la mesure où dans le fonctionnement actuel, le résultat est légèrement positif, cet autofinancement pourrait être engagé à de nouveaux projets pour développer les activités de l'association, toujours conforté par la recherche de financements extérieurs (Sponsoring- mécénat) qui permettent de mieux gérer les flux d'argent, ne pas appauvrir l'association, et en limitant la revalorisation des cotisations de base.

- **Budget prévisionnel** : Il est donc primordial d'avoir un bon équilibre pour assurer l'avenir: Avec les subventions bloquées à ce niveau actuel, le poste de recettes le plus accessible reste les financements extérieurs déjà cités, si l'on ne veut pas voir les cotisations devenir un frein à de nouveaux engagements, voire au maintien du potentiel actuel.

Avec une base de 45 choristes et une cotisation à 80€, les recettes représenteraient 32% - Subventions 5%- Compensation dons divers 9% - Concerts 23% (2^{ème} poste de base !)- Animations dont Ramonchamp 32%. Ce poste est quasi en autofinancement. **Recettes globales estimées à 11100€** (Baisse car 1 seul WE Chantant). Les frais Animations chef de chœur-pianiste (35%/ 3600€) prévu stable (prévision avec -1 concert ?). Avec les charges de base (fonctionnement- petits achats) de 22%, poste WE chantant 34%, un poste transport est positionné en cas de prestations CEC en extérieur éloigné 8%. **Dépenses prévues 10340€** qui laisse un solde comptable équilibré à **+560€ - 5% du budget**.

C'est une photographie réaliste, un ensemble d'actions à mettre en place pour conserver notre capacité d'autofinancement actuelle et sécurisante. Toute nouvelle action engagée devra faire face à des recettes pour assurer un résultat positif en fin d'exercice.

Le président, après avoir demandé s'il y avait besoin d'autres explications, met aux voix le rapport d'activités, et la présentation des comptes, budget prévisionnel. Proposition acceptée à l'unanimité par les choristes.

-Rapport moral- perspectives :

Le Président présente son rapport. Dans ses propos :

- Il adresse déjà des remerciements aux choristes pour l'implication active de chaque pupitre et de la chorale : nous devons être *des porteurs de lumière* !
- Puis il développe différents sujets sur la vie de chorale : mouvements choristes, merci à Clément pour son

implication active. Puis il évoque la nécessité de valider une augmentation de la cotisation pour la rentrée 2024/2025 de 70 à 80€, le constat de la baisse des subventions accordées, la nécessité de solliciter des dons auprès de nos connaissances et des entreprises, le fonctionnement du site pour simplifier l'accès aux enregistrements et... l'apprentissage. Il évoque les perspectives des actions 2024/2025, concerts, WE Chantant, et la modification envisagée au CA avec le changement de secrétaire. Il rappelle également à chacun de prendre conscience que la vie en groupe nécessite des efforts de présence pour assurer notre crédibilité dans les différentes prestations que nous proposerons cette année.

Le président met aux voix le rapport moral. Proposition acceptée à l'unanimité

- La parole est proposée aux choristes. Sur les conclusions des différents échanges et décisions, on note :
 - .Concernant les problèmes de paiement des achats extérieurs à partir de cartes bancaires personnelles et pour limiter les risques, il est envisagé de voir l'acquisition de ce moyen de paiement auprès de la banque de CEC.
 - .Pour Ramonchamp 85€/personne + option 20€ si Chambre individuelle les 8/9 mars 2025, paiement possible en 3 fois par 3 chèques au 10/12/24, 10/01/25, 10/02/25, ou virement adaptée référencée. (WE88+Nom)
 - . Concert en EPAHD possible suivant disponibilités de Clément- voir si cachet ? Horaires ? jour ?
 - . Salon chantant Nancy : voir si possible participation.
 - .Techniques vocales : à Voir individuellement, C Lagier ne peut assumer ce genre de prestation.

► Elections- Renouvellement du conseil d'administration

Le président présente le renouvellement des trois administrateurs selon les statuts. **C Besançon, L Jouaux**, et E Masson décédée en juin, poste à pourvoir. Les 2 administrateurs en place se représentent, et **Bénédicte Monginot** a candidaté à un poste. Aucun autre candidat ne se faisant pas connaître, le président propose un vote individuel à main levée, et il n'y a pas de demande de vote à bulletin secret. Les assesseurs acteront ce vote selon le protocole.

Le Président acte le résultat avec la réélection à l'unanimité de C Besançon, L Jouaux, B Monginot. Félicitations à la nouvelle élue qui va partager la gestion de l'association !

► Questions diverses:

La parole a été donnée à l'assistance à l'issue du rapport moral, où différents points ont été abordés.

Le Président convie le nouveau conseil d'administration avec ses 9 administrateurs, à se réunir immédiatement pour élire le nouveau bureau. Cette assemblée continuera ensuite la soirée autour du partage d'un repas, après l'apéro offert par l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie Clément Lagier pour sa présence aux travaux, les choristes présents ou représentés, et clôture la séance à 21h30.

Fait à Messein le 16/11/2024

Le secrétaire **Claude BESANCON**

Le Président **Pierre Vuébat**

Nb: Ce compte rendu sera officiellement adopté lors la prochaine AG de l'exercice 2024/2025 de l'association CEC. Il reste ainsi ouvert à toutes modifications proposées par les adhérents.

PJ : Rapport d'activités- Rapport financier - Budget prévisionnel-Rapport moral

Nb : L'association n'a pas de commissaire aux comptes, et les comptes financiers présentés ont été directement mis aux voix des choristes adhérents à l'association, sans remarques particulières.



PROCES VERBAL

Conseil d'administration (CA 22) pour l'élection du bureau
le 7/11/2024 à 21h30 à Bouxières aux Chênes, suite à l'assemblée générale ordinaire du même jour

► Ordre du jour :

Election du bureau suite au renouvellement partiel du conseil d'administration à l'assemblée générale du 7/11/2024 à 19h30.

Administrateurs présents : C Besançon réélu- R Bocquet - R Damien- R Guérard - N Joncheray - L Jouaux réélue – G Laurent- P Vuébat et **Bénédicte Monginot nouvelle élue.**

► Toujours l'ainée de la présente assemblée, Léonce Jouaux en prend la présidence, propose de passer à l'élection au poste de président, sollicite les membres présents pour savoir s'il y a un candidat à ce poste. Pierre Vuébat répond à cette sollicitation, il est le seul candidat.

Après accord de tous les membres pour un vote à main levée, **Pierre VUEBAT est élu à l'unanimité Président du Conseil d'administration de l'association Chênes en chœur.**

Pierre Vuébat reprend sa fonction de président réélu et sollicite les membres pour les autres postes :

- **Poste de Vice Président : Régine DAMIEN seule candidate, est élue à main levée à l'unanimité.**
- **Poste de trésorier : Nicole Joncheray seule candidate, est élue à main levée à l'unanimité.**

Elle sera aidée par un adjoint Laurent Bosquet pour la finalisation des comptes.

- **Poste de secrétaire : Claude BESANCON a souhaité laisser sa place à ce poste. Seule Bénédicte Monginot se présente au poste de secrétaire. Elle est élue à main levée à l'unanimité.**

Claude Besançon, comme annoncé par le président dans son rapport moral, sera **administrateur délégué à la communication** en générale –concert- sites comcom, -CEC –journaux...et restera administrateur du site de Chênes en chœur, en liaison avec l'hébergeur national OVH. Claude contactera au plus tôt Bénédicte pour lui transférer la base des fichiers de l'association et l'ensemble des documents archivés en sa possession, et l'informer de son nouveau rôle.

► Délégations :

Il n'y a aucun changement de délégations au sein du CA : Signatures au compte bancaire par Pierre Vuébat et Nicole Joncheray.

Vu le changement de composition du bureau (poste secrétaire), la modification de gouvernance de l'association sera transmise au niveau de la préfecture de Nancy selon les règles imposées par la reconnaissance « Associations ».

► Questions diverses :

Rappel : Il est nécessaire et obligatoire de prévoir un CA de clôture des comptes avant toute assemblée générale. Cela permet de faire le bilan en CA avant présentation aux choristes, et de préparer ensemble le budget prévisionnel, les actions à mettre en place sur le nouvel exercice.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les administrateurs pour sa ré-élection à la présidence de l'association, et clôture la séance à 21h 45.

Le 7 novembre 2024

Le secrétaire Claude BESANCON

Le président Pierre VUEBAT